



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Charente



Compte-rendu

Réunion du Conseil d'école

1^{er} trimestre

Date du conseil d'école : **Lundi 6 octobre 2023 18 h 00**

PARTICIPANTS :

Fonction	NOM Prénom	présent	excusé	absent
Président (e)	Mme Durand Christelle	X		
I.E.N. ou représentant	M Didier Laurent		X	
Maire ou représentant	M Veaux, Maire de Sers	X	X	
	M Hureau, Maire de Vouzan			
Maire ou représentant	Mme Duteil (Restauration scolaire Sers)	X		
SIVOS	M Mahéroul (Président SIVOS) Mme Brocheton (Vice-Présidente SIVOS)	X		
Enseignants	Mme Seguin Sarah	X		
	M Dupré Fabien	X		
	Mme Jossand Emilie	X		
	Mme Bord Marion	X		
	Mme Souchaud Julie	X		
	M Verneil Cyprien	X		
	Mme Sandu Téodora	X		
Parents d'élèves	Mme Trillaud Emilie (Titulaire)	X		
	Mme Thibault Carine (Titulaire)	X		
	Mme Delage Aurélie (Titulaire)	X		
	Mme Lacourarie Marion (Titulaire)	X		
	Mme Paillard Nadège (Titulaire)	X		
	Mme Mathieux Aurélie (Titulaire)	X		
	Mme Goudet Fanny (Suppléante)	X		
	Mme Reigne Marie Laure (Suppléante)			X
	Mme Dulac Elodie (Suppléant)	X		
	Mme MARTINEZ Pauline (Suppléant)	X		
	Mme ANDRON Elise (Suppléante)			X
	Mme SCHWARZ Estelle (Suppléante)	X		
Invités	Mme Desplat Laurence (ATSEM)			
DDEN	M Body Jean-Marie	X		
Membres du RASED	Mme Bailly Chloé		X	

Circonscription
Angoulême
Sud

Ecole

**Regroupement
pédagogique
Intercommunal
des écoles de
Sers et de
Vouzan**

Adresse : le bourg 16410 Vouzan

Tél.: 05 45 24 96 88

Mél. : ce.0160223F@ac-poitiers.fr

ORDRE DU JOUR :

- 1- Vote pour le regroupement du conseil d'école du RPI
- 2- Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école n°3 du 27/06/2023
- 3- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école
- 4- Présentation de l'équipe, des répartitions et des effectifs sur le RPI
- 5- Règlements : écoles, cantines, transports, garderie
- 6- Bilan financier des coopératives scolaires
- 7- Présentation du projet activité physique quotidienne (30'APQ)
- 8- Investissements et travaux dans les écoles
- 9- Sécurité : exercices d'évacuation incendie et PPMS
- 10- Projet en cours pour l'année scolaire 2023-2024
- 11- Questions diverses

Vote pour le regroupement du conseil d'école du RPI.

Voté à l'unanimité.

Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école n°3 du 3 du mardi 27 juin 2023.

Aucune remarque. Aucune modification.

Voté à l'unanimité.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

▪ **Ecole de Sers**

Titulaires

Mme Marion LACOURARIE
Mme Nadège PAILLARD
Mme Aurélie MATHIEUX

Suppléantes

Mme Pauline MARTINEZ
Mme Elise ANDRON
Mme Estelle SCHWARZ

▪ **Ecole de Vouzan**

Titulaires

Mme Trillaud Emilie
Mme Thibault Carine
Mme Delage Aurélie

Suppléantes

Mme Goudet Fanny
Mme Reigne Marie Laure
Mme Dulac Elodie

Présentation de l'équipe, des répartitions et des effectifs sur le RPI

▪ **Ecole de Sers**

Mme Souchaud Julie	Classe des PS-MS
Mme Jossand Emilie	Classe des MS-GS
Mme Bord Marion	Classe des GS-CP

▪ **Ecole de Vouzan**

Mme Durand Christelle	Classe des CE1-CE2
Mme Seguin Sarah	Classe des CE2-CM1
M Dupré Fabien	Classe des CM1-CM2

M Verneil Cyprien	1/2 classe de CE1-CE2 et décharge de direction école de SERS
Mme Sandu Téodora	Brigade titulaire

▪ **Effectifs au 1 septembre 2023 sur le RPI**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16	18	15	16	23	16	18	22
22 PS-MS	22 MS-GS	21 GS-CP	26 CE1-CE2	26 CE2-CM1	27 CM1-CM2		

Ecole de Vouzan : 1 inscription en CE1 en fin d'année scolaire 2022-2023 et 2 inscriptions en CM2 au cours de l'été.

À la rentrée, l'effectif de l'école de Vouzan s'élève à 79 élèves.

Ecole de Sers :

3 radiations en septembre. A la rentrée, l'effectif de l'école de Sers s'élève à 65 élèves.

Une nouvelle élève de PS devrait arriver à l'école pour janvier 2024.

Règlements : écoles, cantines, transports, garderie

Le règlement intérieur de l'école a été complété par un chapitre sur les règles à la discipline des élèves comme cela est stipulé dans le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques (circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2017).

Règlement transport : Les enfants dont le domicile est le plus éloigné sont prioritaires.

Règlement cantine : faute de frappe.

Règlement de l'école de Vouzan : modifications concernant les absences / retards à notifier.

Les autorisations d'absence exceptionnelles sont accordées par l'inspection sous couvert de la direction.

Les enfants peuvent jouer sous les préaux en cas de pluie, chaleur et jeux autorisés.

Les correcteurs blancs et les colles liquides sont interdits.

Modification des sanctions en fonction du non-respect des règles de vie d'école.

L'ensemble des règlements a été voté à l'unanimité.

Bilan financier des coopératives scolaires – financement des écoles

▪ **Ecole de Sers**

Solde à la rentrée : 5011,39

Résultat de l'année 2022/23 : + 14,88

-6954,18 euros dépensés dans nos différents projets (sortie à Bordeaux, séjour au Chambon, sorties aux cinéma, théâtre, visite aux correspondants entre autres), factures diverses

-6969,06 euros ont été reçus (2766,26 euros par la vente de chocolats, madeleine, photos ... ; 2200 euros du Sivos pour financer une partie du séjour des CP au Chambon ; 1672,80 euros de l'APE, et 330 de participation des familles)

▪ **Ecole de Vouzan**

Solde au 01/09/2023 : 3 995€55

Le résultat de l'année 2022-2023 est de – 3 192.89.

Le compte de la coopérative scolaire de Vouzan a été alimenté :

• par différentes subventions :

100€ provenant de la DAAC afin d'aider au financement du projet théâtre.

400€ du SIVOS du RPI Sers-Vouzan afin de financer des déplacements en bus.

681€ 50 adhésion non obligatoire des familles à la coopérative

130€ dons afin d'aider au financement des projets engagés au cours de l'année scolaire 2022-2023

341€08 vente de chocolats (Noël et Pâques).

303€91 vente photos de classes

211€ vente de madeleines BIJOU

Aucune demande n'a été faite auprès de l'APE au cours de l'année scolaire 2022-2023 afin d'économiser pour aider à différents projets au cours de l'année scolaire 2023-2024 (voyage scolaire, projet EDD).

▪ **SIVOS**

Tous les ans, un budget subvention d'équipement et subvention fonctionnement est accordé aux 2 écoles du RPI.

Présentation du projet activité physique quotidienne (30' Activités Physiques Quotidiennes)

L'année scolaire 2023/24 a été déclarée "Année olympique et paralympique à l'école". Les Jeux représentent une occasion exceptionnelle de renforcer tous les dispositifs favorisant la pratique physique et sportive des élèves, mais aussi de porter les valeurs du sport olympique et paralympique portées notamment par la charte olympique : engagement, excellence, égalité, respect, amitié, inclusion et partage. La recommandation de l'OMS est d'1h d'activité physique dynamique par jour pour un bon développement et la santé des enfants.

Au sein de l'école de Vouzan, les séances d'APQ se déroulent en début ou en fin de récréation principalement l'après-midi. Une partie des 30 minutes est aussi prise sur le temps de classe. Un projet commun aux 3 classes a été élaboré par l'équipe pédagogique. Les activités proposées sont en grande partie présentées sous forme de défis à relever.

Au sein de l'école de Sers, chaque classe bénéficie d'au moins 30 minutes de motricité par jour. Lors des récréations, les enfants ont accès libre aux vélos, cerceaux, ballons, quilles, etc. En classe, des moments de relaxation sont proposés type yoga et pauses actives. La classe dehors est régulièrement pratiquée avec des randonnées, des déplacements, etc.

Travaux effectués dans les écoles

▪ Ecole de Vouzan

- Réhabilitation de la salle servant de bibliothèque (peinture, ...).
- Les peintures des jeux de la cour ont été refaites et colorées ainsi que les structures en bois autour d'un arbre.
- Les racines de l'arbre qui avaient été coupées ont été enlevées. La mairie réfléchit à rendre l'endroit convivial pour les élèves (kiosque, tables...).
- Porte de la bibliothèque réparée après dégradations réalisée en fin d'année scolaire.
- Le poulailler a été déplacé afin de permettre aux poules de profiter d'un espace plus vert (nettoyage, paille, entretien mangeoire...).

▪ Ecole de Sers

Des travaux d'entretien ont été réalisés.

Subsiste un petit dysfonctionnement au niveau des stores des différentes classes.

Les deux écoles remercient les 2 Mairies pour l'ensemble des travaux effectués.

Hygiène et sécurité : Protocole sanitaire, exercices d'évacuation incendie, PPMS

▪ Ecole de Vouzan

- **Un exercice d'alerte incendie** a été réalisé au début de l'année. L'alerte a été donnée par la Mairie. Les classes n'étaient pas informées. L'évacuation des bâtiments et le rassemblement se sont déroulés dans le calme sans aucun problème.
- **Un exercice du plan particulier de mise en sécurité** Un exercice de mise en sécurité de l'ensemble des élèves devrait avoir lieu dans ces prochains jours. L'action menée sera l'évacuation des élèves pour un risque du type « Attentat - Intrusion ». Même chose, l'équipe enseignante demande à ne pas être mise au courant du jour de l'alerte afin d'agir au plus près d'une insécurité réelle afin d'aborder et de résoudre les difficultés rencontrées lors de la mise en sécurité des élèves.

▪ Ecole de Sers

- **Un exercice d'alerte incendie** été réalisé le 3 octobre 2023 à 11h45. L'évacuation a été réalisée 1 minute et 10 secondes. Les enfants ont très bien réagi et toutes les consignes ont été respectées.
- Il n'a pas été possible de réaliser le **PPMS alerte attentat-intrusion** (au vu des événements, il nous a été demandé de repousser cet exercice à une date ultérieure).

Projet en cours pour l'année scolaire 2023-2024

▪ **Chocolats de Noël**

Cette année encore, une vente de chocolats est organisée pour les fêtes de Noël. Les bénéfices seront partagés entre les 2 écoles. Celle-ci aura lieu du 6 novembre au 17 novembre 2023.

▪ Ecole de Sers

- Projet pour les 3 classes autour des **4 éléments** (eau, air, feu et terre) et des **saisons**. Chaque période, nous travaillerons sur un élément en faisant le lien avec les saisons. Les activités proposées notamment en lecture, sciences et arts visuels auront une incidence sur ce projet. Volonté de faire appel à la société de pêche lorsque nous aborderons le thème de l'eau et de visiter la caserne des pompiers lorsque nous ferons le thème du feu. Nous travaillerons dans le jardin lorsque nous évoquerons la terre. Nous envisageons une sortie à l'aquarium de La Rochelle comme sortie de fin d'année.
- Les trois classes se sont inscrites pour participer à un **spectacle au théâtre d'Angoulême**. Nous sommes en attente d'une réponse.
- Les trois classes se sont inscrites pour participer à une intervention de l'OCCE autour des **jeux collectifs**.
- Nous bénéficions toujours de l'intervention de Mme Pavageau de l'association **lire et faire lire** les mardis après-midis pour les trois classes. Elle vient leur lire des histoires en petits groupes.
- Du 16 au 20 octobre, avait lieu la **semaine du goût**. Nous y avons participé, tout comme la cantine. Nous remercions activement la cantine pour avoir joué le jeu et proposé des menus changeant de l'ordinaire.

La classe de PS-MS a fait découvrir les différents saveurs (amères, acidulées, salées et sucrées) en goûtant plusieurs aliments : pamplemousse, citron, endive, TUCs, bonbons, pain sans et avec sel, chocolat noir à 90 %, chocolat. Ils ont aussi cuisiné un gâteau aux pommes.

La classe de MS-GS a travaillé sur des aliments au visuel proche mais au goût différent : sel, sucre, farine, poudre d'amande, noix de coco râpée, sucre glace, sucre de canne et sucre vanillé. Ils ont aussi goûté des eaux différentes : eau minérale, pétillante, aromatisée et du robinet. Ils ont cuisiné une compote de pommes. La classe de GS-CP, a, elle, travaillé sur les différents fruits de saison et plus particulièrement la pomme sous ses différents aspects : le toucher, la vue, le goût et l'odorat. Ils ont goûté plusieurs variétés de pommes et élu leur pomme préférée (la pomme Godlen). Ils les ont dessinés et écrit un petit texte. Les GS-CP ont ensuite réalisé du jus de pommes et ont pu le comparer avec d'autres jus (industriel, pétillant, etc.).

Les trois classes se sont réunies le jeudi 19 octobre sous le préau pour déguster leurs réalisations culinaires.

- Nous participerons à la **fête du court-métrage** qui aura lieu courant mars.
- La classe de GS-CP s'était inscrite à un **projet en EDD** autour du jardin et de la classe dehors. Leur candidature n'a pas été retenue.
- La classe de GS-CP se rendra à la **piscine** les jeudis matin avec la classe de CE2-CM1 du 14 mars au 30 mai.
- La classe de GS-CP participera au printemps 2024 à une animation sur le **grand cycle et le petit cycle de l'eau** par Madame Schwarz.
- La classe de MS-GS continue sa **correspondance** avec la classe de MS-GS de Mareuil en Charente.

- Les classes de PS-MS et MS-GS se rendront le 19 janvier au **conservatoire d'Angoulême** afin d'assister à un concert sur les musiques traditionnelles.
- La classe de PS-MS s'est inscrite au **PEAC Utero** proposé par le Grand Angoulême. Des interventions en arts visuels seront envisagées.

▪ Ecole de Vouzan

Nautilus : Les classes de GS-CP et de CE2-CM1 participent tous les ans aux sessions « Apprendre à nager » de Nautilus. Le SIVOS prend en charge le coût du transport et les entrées à Nautilus. Période C du 15/03 au 31/03 de 10h40 à 11h20 les jeudis matins.

Classe découverte : Le projet prend forme. Une réunion d'informations pour les enseignants va avoir lieu mercredi 22 novembre 2023. Une demande de participation financière va être faite auprès du SIVOS afin d'aider l'école à financer le transport et l'hébergement des enfants de l'ensemble de l'école. Une participation des familles va être demandée, l'équipe souhaite que celle-ci ne dépasse pas les 100€ par enfant. Afin d'aider au financement du voyage une demande de subvention va être faite auprès de l'organisme « Enfance et montagne » (syndicat des moniteurs de ski). Une cagnotte en ligne « La trousse à projet » va aussi être mise en place. Une réunion d'information a été programmée mercredi 25 novembre. Début décembre, une réunion d'informations à destination des parents va être organisée. Les familles pouvant rencontrer des difficultés financières seront accompagnées par l'équipe pédagogique pour palier celles-ci (des demandes d'aides financières peuvent être réalisées en fonction des revenus des familles). L'équipe pédagogique répondra à l'ensemble des questions et inquiétudes émanant des familles.

▪ **QuotiChess** : l'ensemble des classes de l'école, poursuivent l'apprentissage des échecs, en initiant les nouveaux élèves et en poursuivant les différentes stratégies avec les initiés, par l'intermédiaire des tournois interclasse avec QuotiChess sur mastodon.

▪ **Twoulipo** : Le dispositif #twoulipo se propose de faire rédiger des textes courts respectant les contraintes de l'OuLiPo à des classes de l'élémentaire qui vont les partager ensuite sur le réseau social Mastodon, les lire mais aussi désigner les textes les plus intéressants selon trois catégories. Les trois classes participent aux différents défis d'écriture proposés.

▪ **JDT** : La classe de CE1-CE2 participe au journal des TwittClasses. Il réunit pour la création d'un journal collaboratif des élèves du monde francophone, de la PS à la 4e, afin de permettre aux classes de partager leur quotidien, leurs projets, petits ou grands, tout en suscitant des interactions entre elles et en respectant l'identité numérique de chacun. En parallèle, l'ensemble des classes de l'école de Vouzan travaille à l'élaboration d'un journal de l'école.

▪ **Twictée** : La classe de CE1-CE2 participe au projet qui permet d'entraîner les élèves à réinvestir les connaissances abordées pendant les leçons de français. Elle repose sur l'observation réfléchie de la langue. C'est un dispositif coopératif destiné aux élèves.

▪ **Le prix des incorruptibles** : La classe de CE1-CE2 et de CE2-CM1 participe au Prix des Incorruptibles qui a pour objectif de proposer des sélections d'albums et de romans de qualité afin d'amener les élèves à la lecture plaisir. Ce prix donne la parole aux jeunes lecteurs et valorise le vote démocratique.

▪ **Plan bibliothèque** : L'équipe pédagogique de Vouzan souhaite renforcer et structurer la gestion de la bibliothèque de l'école afin de développer les pratiques de lecture des élèves. Un point majeur à développer est l'élargissement du vivier de l'école ainsi qu'un accès facile et régulier aux livres. Pour cela une demande de subventions a été réalisée auprès de l'Education Nationale celle-ci s'élevant à 1 500€. Cette demande est accompagnée du projet pédagogique de l'école de Vouzan, rédigé par l'équipe enseignante et d'un engagement financier de la Mairie de Vouzan s'élevant à 1 500€ afin de participer

à l'aménagement de la bibliothèque.

- **Projet chorale :** Tout au long de l'année, les 3 classes de l'école vont apprendre des chants communs. Une représentation à la fête de fin d'année aura lieu le mardi 2 juillet 2024 à la salle des fêtes de Vouzan.
- **EDD :** Cette année, les actions vont s'orienter sur le thème de l'eau (préservation, gestion de l'eau au niveau de l'école).
 - **Ricochet :** La classe des CE1-CE2 étudiera le circuit de l'eau à travers différents milieux : montagnard, plaine ainsi que le circuit de l'eau potable. 2 sorties sont envisagées une dans une station d'épuration et une autre à la fédération de pêche.
 - **Changements climatiques et adaptation des espèces :** en ce qui concerne la classe des CM1-CM2. Il s'agira de définir les différents climats existants sur la planète, d'étudier les changements qui ont eu lieu et comment les espèces s'y sont adaptées ; pour cela une sortie au musée est prévue en décembre. Par la suite, explicitation de l'effet de serre et des différents gaz et des choix de consommateur.
 - **Calitom :** animation au centre de tri de Mornac les 24 et 25 novembre 2023. Sensibilisation aux bons gestes de tri et réduction des déchets sous forme d'activités ludiques.
- **Patinoire :** L'ensemble des élèves de la classe de CE1-CE2 se rendra à la patinoire de Nautilus afin d'être initié au patinage sur glace. Chaque sortie sera encadrée par 3 adultes. Le départ de l'école sera à 13h30 et un retour prévu pour 16h (impératif pour ne pas perturber le ramassage scolaire du soir).
- **Savoir rouler :** La classe des CM1-CM2 bénéficiera de 4 séances en lieu clos (cour), 2 séances en extérieur dont la dernière sur la journée avec pour objectif d'être en mesure de se déplacer en milieu routier.

Questions diverses

Fin du conseil d'école : 19h30.